

De Bouche À Oreille

Le guichet unique souffle sa première bougie

Construisons ensemble notre ville



Retour sur pellicules



Le 22 décembre,
Repas de Noël à la Pommeraie partagé avec les élus. Félicitations à la Cuisine Centrale qui a préparé un repas de qualité et une présentation digne des plus grands restaurants.



Travaux rue des Champs : **création de places de parking.**



Résumé des événements marquants de 2022 et perspectives 2023 lors de la **cérémonie des vœux du maire**, mercredi 11 janvier, en présence des élus du Conseil Municipal des Jeunes.



Remise de ballotins de chocolats aux résidents de la Pommeraie le 13 janvier par Monsieur le Maire, Hervé Podraza, Béatrice Moreau, adjointe au maire et Stéphanie Rault, responsable du CCAS





Cérémonie des **vœux du Maire au personnel communal**. Bonne retraite à Christine Ledigabel (FRPA), Dominique Biville et Pascal Gueux (services techniques) et félicitations à Martine Maillaut pour ses 40 années de service.



Cécile PERUCHO, **ostéopathe**, a rejoint ce lundi 9 janvier l'équipe de professionnels de santé au 4 rue Jules Ferry. Elle prend en charge tout patient et sa spécialité est la pédiatrie. Vous pouvez la rencontrer sur rendez-vous via DOCTOLIB. Bienvenue !



Suite à réunion publique, des **panneaux de signalisation** ont été mis en place à la Quesvrue.



Partage de la galette lundi 9 janvier à la résidence de la Pomme-raie. On a swingué avec Alexis Bourlier





Le Guichet Unique : 1 an déjà

Le Guichet Numérique Unique a fêté sa première année d'ouverture aux usagers le 10 janvier.

À ce jour, le Guichet Numérique Unique a permis aux usagers de SNA et de ses communes de réaliser plus de 100.000 démarches en ligne.



Communiqué de presse de SNA

Des démarches en ligne, accessibles 7j/7, 24h/24 ! Seine Normandie Agglomération et ses 61 communes ont lancé leur Guichet Numérique Unique depuis janvier 2022, destiné à faciliter toutes les démarches liées à la vie quotidienne ou citoyenne des habitants du territoire.

Depuis le début de l'année, ce n'est pas moins de **105 000 démarches administratives réalisées** sur la plateforme unique des communes du territoire et de Seine Normandie Agglomération.

Le Guichet Numérique Unique est né du Contrat de Territoire 2017-2021, dont la fiche intitulée « Vers une agglomération numérique, innovante et mobile » prévoyait le développement de l'e-administration. L'objectif était de permettre à tous les usagers du territoire de réaliser leurs démarches administratives en ligne 24h/24 et 7j/7 et de payer leurs factures en ligne.

Après un important travail d'analyse de terrain, de construction de prototype, de formation et d'accompagnement des acteurs du territoire et une vraie réflexion autour de la simplification de l'expérience usager, le Guichet Numérique Unique est désormais opérationnel, notamment grâce au cofinancement de la Préfecture de Normandie et de l'Eure, du dispositif France Relance, du Département et de la CAF de l'Eure, ainsi que de Démat'ADS pour la partie urbanisme.



Un guichet numérique unique, plus simple et plus accessible :

Pour chaque démarche administrative - comme une pré-inscription à la crèche, une inscription en centre de loisirs, une demande liée à un acte d'état civil ou une demande de raccordement à l'eau potable - les habitants du territoire n'ont plus besoin de se rendre à l'accueil de leur mairie ou au siège de SNA. Depuis 1 an, le Guichet Numérique Unique est accessible 7j/7 et 24h/24 depuis tablette, ordinateur ou smartphone et permet à chacun d'effectuer la quasi-totalité de ses démarches administratives en toute sécurité. Au sein de ce guichet, le Portail Famille permet notamment aux habitants de gérer en ligne les démarches relatives à l'inscription des enfants de 0 à 3 ans dans les structures Petite Enfance de SNA ou de leur commune. Au printemps, des nouvelles fonctionnalités se sont ajoutées à ce portail et permettent de gérer administrativement les démarches de toute la famille, notamment les inscriptions aux services périscolaires (garderie, cantine, centres de loisirs) ou encore le règlement en ligne de certaines factures. De même, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) permet aux administrés des communes adhérentes à la Mission IDS de SNA de déposer en ligne des demandes de permis de construire, d'aménagement, de démolition ainsi que des déclarations préalables de travaux. Depuis la plateforme, les habitants accèdent également à de l'information réglementaire, bénéficient d'un espace de stockage sûr et suivent le traitement de leurs demandes en toute transparence, dans l'optique d'améliorer les relations entre l'administration et les usagers.

Pour se connecter c'est très simple : il suffit à chacun d'accéder au site internet de sa commune ou de se rendre sur le site www.sna27.fr, bouton « Mes démarches ». Les habitants pourront ensuite créer leur espace personnel ou se connecter directement avec leurs identifiants France Connect.

Le Guichet Numérique Unique reçoit le Prix Territoria 2022

40% des habitants du territoire possèdent un compte permettant de réaliser la quasi-totalité de leurs démarches en ligne. Grâce à ces bons résultats, le Guichet Numérique Unique SNA a été couronné du Prix Territoria, qui récompense l'innovation dans le secteur public, décerné par l'Observatoire National de l'Innovation Publique. Une distinction remise le 15 novembre dernier en présence du ministre de la Transition écologique et de la Présidente de l'Assemblée nationale.



Ils font notre commune

Souffrance
Prévention
du suicide

3114

LE NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Écoute professionnelle et confidentielle
24h/24 - 7j/7 - Appel gratuit
Partout en France



les personnes
en souffrance



les personnes
inquiètes
pour un proche



les personnes
endeuillées
par suicide



les professionnels



www.3114.fr

La Normandie figure parmi les régions de France les plus impactées par les conduites suicidaires, elle se place en troisième position avec un taux standardisé de mortalité par suicide de 17,6 pour 100 000 habitants contre 13,6 en France.

Aussi, à l'occasion de la **journée nationale de prévention du suicide** du 5 février prochain, Saint-Marcel s'associe à cette campagne nationale, notamment à travers le numéro national «3114». Cette ligne confidentielle et gratuite apporte une réponse aux besoins des personnes en recherche d'aide, qu'elles soient elles-mêmes en souffrance ou qu'elles s'inquiètent pour quelqu'un de leur entourage.

L'activité physique est un facteur primordial pour notre santé. C'est pourquoi le **Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire de l'Eure (CODEP EPGV27)** agit pour le développement de séances d'Activités Physiques Adaptées (APA).

Nous proposons des programmes spécifiques d'activités physiques qui répondent aux besoins de personnes atteintes de maladies chroniques : fibromyalgie, diabète, obésité/surpoids, cancer, insuffisance rénale ou cardiaque...

Les séances de sport santé recherchent le bien-être physique, mental et social des pratiquants. Chacun fait ce qu'il peut et à son rythme : équilibre, stretching, renforcement musculaire, enchaînements dansés, marche, travail cardio... Chaque personne est unique, l'éducateur adapte donc les mouvements, l'intensité et les postures en fonction des capacités physiques.

Les séances se font en petits groupes, assurées par des éducateurs sportifs diplômés et formés spécifiquement.

Des objectifs réalistes, à atteindre dans la bonne humeur et la convivialité.

C'est dans ce cadre que nous souhaitons vous proposer de venir découvrir ce programme à St-Marcel les jours suivants :

- Mardi : 10h45-11h45 au stade Léo Lagrange
- Jeudi : 10h00-11h00 en séance en extérieur

Pour tout renseignement complémentaire, Veuillez contacter le CODEP EPGV 27 au 06.67.08.57.01 ou au 02.32.28.94.27 ou en envoyant un email sur eure@comite-epgv.fr



C'est parti pour la construction du citystade

Bonne nouvelle pour nos sportifs !!!

On l'attendait depuis deux ans, la construction du futur citystade et de son espace de convivialité se précise.

Le bon de commande de la structure est signé.



A venir et à suivre en février :
Travaux de terrassement
et mise en place des clôtures

Surface de jeux	22.05 x 12.6	Mètres
Surface hors tout	24.2 x 13.79	Mètres

La parole à... Mia Pizza



Depuis le mois de novembre, **Mia Pizza**, nouveau commerce Saint-Marcellois, vous propose des ventes de pizzas sur place ou à emporter.

Située sur la **Place des Anciens Combattants**, sa gérante, **Alexa FRO-GNET**, assistée de son pizzaiolo, vous accueillent dans un cadre chaleureux du mardi midi au samedi soir.

Fruit d'une mure réflexion entamée il y a plus d'un an, ce nouveau commerce a ouvert ses portes peu avant la fin d'année 2022.

A 38 ans, et après avoir travaillé plusieurs années dans le milieu de la restauration à Saint-Marcel, Alexa a voulu se lancer dans un nouveau projet. Elle vous propose une carte d'une douzaine de pizzas, régulièrement renouvelée.

Même s'il est encore trop tôt pour parler de succès, Alexa a été agréablement surprise de ce début d'activité. Elle vous propose de déguster les pizzas faites maison, sur place, dans une salle d'une vingtaine de places où il est conseillé de réserver à l'avance.

La vente à emporter remporte également un réel engouement et sera prochainement complétée par des livraisons par Uber Eats. Les tarifs varient de 10,80 euros à 14 euros et une carte de fidélité est proposée aux personnes qui souhaitent revenir.

Retrouvez également Mia pizza sur Facebook et Instagram.



Les projets de Saint-Marcel

De vous à moi



Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,

Mobilité, déplacement : sujet clivant, source de crispations mais nécessaire pour Saint Marcel !

Avec la construction de l'agrandissement de la zone commerciale (accueillant onze nouvelles enseignes sur les parcelles de l'ancienne cartonnerie GIL), l'ouverture prochaine de Mac Arthur Glen à Douains, le développement des modes de déplacement dits « doux », nous pouvons tous nous interroger (en toute légitimité) sur les enjeux de la mobilité auxquels Saint Marcel doit faire face. Quels moyens pourrions-nous déployer pour lutter contre l'accroissement de la pollution, du bruit, de l'encombrement de notre espace public ... qui n'est pas extensible ! Comment pourrions nous gérer du trafic supplémentaire en de la circulation existante ? Comment pourrions-nous adapter, pour la décennie qui s'ouvre, nos infrastructures pour répondre aux évolutions des usages, aux attentes des habitants, aux besoins des acteurs économiques locaux...

En tant qu'acteur public, comment nous assurer de penser l'intérêt général alors que de façon schématique, les usagers de la rue s'opposent souvent le uns aux autres, réclamant avec force des aménagements très différents souvent incompatibles les uns avec les autres... ; certains usagers souhaitent accéder aisément aux commerces avec de nombreuses places de parking à l'entrée, certains s'opposent à la réduction des vitesses ou à la tarification du stationnement, d'autres militent, pour une réduction de la place de la voiture au profit d'aménagements cyclables (couloirs, pistes sécurisées et continues et stationnements dédiés), pour la sécurisation des déplacements piétons par l'aménagement de rues piétonnes et la sanctuarisation des trottoirs. La rue et les mobilités sont des objets de revendications : de façon souvent caricaturale chaque usager défend son mode de déplacement et le riverain défend sa rue pour ne pas impacter son cadre de vie...

En tant qu'acteur public, nous devons penser l'intérêt général pour Saint Marcel. Notre projet mobilité doit être réaliste et tenir compte du contexte économique, écologique, législatif, technique... Il doit être en cohérence avec le développement de Saint Marcel (PLU) et du territoire au sens large.

Nous avons sollicité les services du CEREMA (établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires).

Le CEREMA accompagne collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Pendant 10 mois, dans un souci de dialogue entre les différents groupes d'usagers, nous allons travailler avec le CEREMA et l'ensemble des acteurs de Saint Marcel et du territoire pour coconstruire notre projet de mobilité adapté à Saint Marcel. Notre position étant de réduire l'espace de la voiture et favoriser les mobilités douces.

Ce projet est un travail de grande ampleur, le conseil municipal en a complètement conscience. Nous reprocher un immobilisme, serait faire preuve d'une méconnaissance de la complexité du sujet, chaque décision pouvant satisfaire seulement un groupe d'usager ne serait pas automatiquement en cohérence avec le schéma global de mobilité attendu par les Saint-Marcellois.



Réunion de lancement des travaux de la MSP en présence des entrepreneurs, AMO, bureaux d'études et de vos élus (10/01/23)



La Commune investit pour vous



Votre future Maison de Santé Pluridisciplinaire



Projet phare du mandat, la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire se met en marche.

En décembre dernier, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le marché de construction aux sociétés suivantes :

› Lot 1 – Gros œuvre

BOUQUET, pour un montant global et forfaitaire de 538 317,46 € HT

› Lot 2 – Etanchéité

JOLY, pour un montant global et forfaitaire de 110 778,65 € HT

› Lot 3 – Menuiseries extérieures

AVA, pour un montant global et forfaitaire de 153 500,00 € HT

› Lot 4 – Menuiseries intérieures

MENUISERIE DEVILLOISE, pour un montant global et forfaitaire de 196 932,94 € HT

› Lot 5 – Electricité

SCAE, pour un montant global et forfaitaire de 92 700,00 € HT

› Lot 6 – Climatisation – Ventilation – Chauffage

HELIO ENERGIE, pour un montant global et forfaitaire de 140 924,05 € HT

› Lot 7 – Peinture

SOGEF, pour un montant global et forfaitaire de 25 857,60 € HT

› Lot 8 – Carrelage

BONAUD, pour un montant global et forfaitaire de 6 248,30 € HT

› Lot 9 – Sols Souples

BONAUD, pour un montant global et forfaitaire de 25 303,81 € HT

› Lot 10 – Photovoltaïque

AVENEL, pour un montant global et forfaitaire de 48 643,39 € HT

› Lot 11 – Voiries - réseaux divers

TPN, pour un montant global et forfaitaire de 205 583,00 € HT



Zoom sur mes assos



TELETHON 2022

Somme récoltée
par Saint-Marcel :

5 418,10 €

Merci aux associations

Pour faire paraître votre article :

*envoyez votre texte et votre photo à communication@marcel27.fr
et assistantecom@marcel27.fr avant le 10 du mois*

Retour sur le chemin des crèches dans une de nos villes jumelées, avec le Comité de Jumelage

Du 8 décembre 2022 au 15 janvier 2023, Cerreto Guidi s'est rempli de créations surprenantes et évocatrices de crèches petites et grandes. Chaque recoin, chaque porte ou fenêtre était devenu l'occasion d'un hommage original à la Nativité.

Dans cette ville, vous trouvez un véritable chemin jonché de crèches, qui sont installées dans les principaux bâtiments de la ville, comme la Villa Medici. La particularité est qu'ils sont tous signés par des crèches ayant une longue carrière derrière eux et sont donc tous très différents les uns des autres, tant dans le style que dans l'utilisation des matériaux, des plus conventionnels aux plus bizarres, comme le crochet.

Voici un aperçu de quelques crèches parmi des centaines exposées. Toute la tradition de Noël enfermée dans ces petits ou grands chefs-d'œuvre.

Immersion dans notre ville jumelle de Cerreto Guidi...



Le Panier Solidaire Marcellois

Le PANIER SOLIDAIRE MARCEL-

LOIS a fêté Noël. Toutes les familles accueillies ont reçu de jolis petits paquets cadeau confectionnés par les Elèves de terminale ES et leur professeur, distribués par eux-mêmes, mais aussi ceux reçus des Saint-Marcellois.

Les enfants ont été gâtés : des petits sacs remplis de friandises offerts par le Comité d'Entreprise RENAULT, leur ont été remis.

A cela, le PANIER SOLIDAIRE a offert les courses à toutes les familles.

Beaucoup d'émotions et quelques larmes.

Un vrai bonheur pour tous familles, les enfants et bénévoles.

L'Equipe du PANIER SOLIDAIRE MARCELLOIS remercie tous ces généreux donateurs.



Club des Pré-Retraités et Retraités de St-Marcel

Nos sorties sont très chargées et nous vous invitons à vous inscrire rapidement dans la limite des places disponibles:

- Le déjeuner de printemps du 20 mars, cela reste ouvert,
- Le Paris Frivole du 4 avril, il reste quelques places,
- La Hollande du 20 au 23 avril, 1 à 2 places et liste d'attente,
- La Toscane du 22 au 29 mai, reste 2 places,
- Les Médiévales de Provins du 24 au 25 juin, il faudrait encore 10 à 15 inscriptions supplémentaires,
- Le Puy du Fou du 30 juin au 1er juillet, il reste quelques places.

Contacts : F. DERVAL au 07.77.08.50.43 et A. PRIOU au 06.78.74.57.98

Prochain concours de belote : mardi 7 février à 13h30, espace Saint-Exupéry

Gym volontaire

Bien dans sa tête, bien dans son corps.

Venez bouger avec la Gymnastique Volontaire dans une ambiance conviviale : habitant Saint-Marcel ou non, et sans limite d'âge. Les cours sont encadrés par des animateurs diplômés qui sont à l'écoute et respectent les capacités de chacun.

En venant nous rejoindre, c'est la possibilité de 29 heures de gymnastique par semaine, par séance de 45 ou 60 minutes, en musique

C'est à volonté : de la gymnastique d'entretien, des étirements, du step, de la Zumba, de la gymnastique tonique, cardio, du renforcement musculaire...

Tarif de janvier à juin : Nouvelle adhésion 129€, renouvellement 116€, payable en trois fois.

Contact : gymvolontaire-027012@epgv.fr



Retrouvez l'agenda en temps réel
sur notre site internet

Les rendez-vous de la médiathèque

4 février

Club de lecture

A 10h

Comité travaux d'aiguille

A 14h

8 février

Krok'histoires

Viens écouter des histoires
pour imaginer, rêver, t'émer-
veiller à partir de 4 ans à
16h

25 février

Matinette

A 11h

Des histoires pour les tout petits
dès 6 mois



Les Défis Sportifs continuent ! Projet « Saint Marcel fait ses J.O. »

Depuis octobre 2022, la ville de Saint Marcel vous propose des animations régulières autour du thème des Jeux Olympiques.

Préparez vos baskets, le troisième rendez-vous des « Défis Sportifs » a lieu le samedi 11 février 2023 de 10h au Complexe sportif COSEC, 18 Rue de Barrière.

Petit et grand, venez relevez les différentes épreuves par équipe de 3. Et rassurez-vous, pas besoin d'avoir participé aux 2 premières éditions pour pouvoir participer à cette nouvelle édition, tout le monde est le bienvenu.

Il est recommandé de s'inscrire en ligne préalablement mais des inscriptions sur place seront toujours possibles.

En savoir plus sur le projet

Freddy Paillard, missionné par la ville, explique que « Saint Marcel fait ses J.O. » a pour but de promouvoir les sports et la pratique d'activités physiques sous toutes ses formes. Des « Défis Sportifs » sont proposés toutes les 6 semaines environs en collaboration avec les acteurs

sportifs et culturels locaux. Ces défis sont ouverts à toutes et tous (à partir de 5 ans), à partir du moment où l'équipe est composée de 3 personnes.

Chaque participation à une épreuve des « Défis Sportifs » rapportera des points et le classement final sera diffusé lors de la grande fête du sport qui aura lieu juste avant l'été.

Renseignements : 06.88.21.06.27 defisjo2024@marcel27.fr

Centre Culturel Guy Gambu

4 février 20h30 : L'embarras du choix (théâtre)

Le jour de ses 35 ans, Max se rend compte qu'il est passé à côté de sa vie. Paralysé à l'idée de faire le mauvais choix, il décide de demander conseil auprès de ses amis : le public. Amour, travail, amitié, famille, Max a tellement besoin de vous.



Les rendez-vous de la mairie

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h

Rencontrez votre maire

Samedi 11 février de 9h à 12h, à la salle de la Grande Garenne
Permanence sans rendez-vous

Conseil Municipal

Le 10/02 à 19h, mairie

Assemblées générales

- > Anciens de la SAAM le 05/02 à 11h, Hôtel Mont Vernon
- > Bout'Chou le 08/02 à 20h, Espace St-Exupéry

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants

Fête de la musique : Appel aux musiciens

Le 21 juin, c'est l'été, et c'est aussi la fête de la musique ! **Encore une fois, les musiciens sont invités à se produire dans les rues du centre-ville pour animer cette soirée estivale. Alors, en groupe ou en solo, quel que soit votre niveau, votre style, si vous avez envie de jouer à cette occasion, c'est le moment pour vous faire connaître.**

Depuis 1982, partout en France, le premier soir de l'été est l'occasion d'une nouvelle édition de la Fête de la Musique.

Cette année, le 21 juin aura donc lieu la 2^e édition de cette fête populaire à Saint-Marcel.

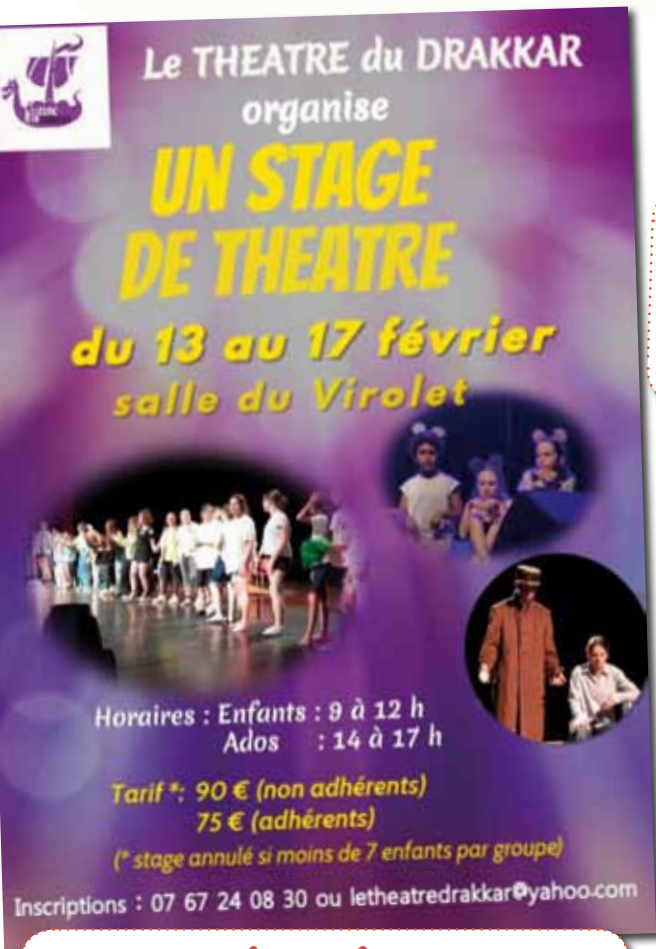
La mairie de Saint-Marcel ouvre sa scène à tous les musiciens et chanteurs, professionnels ou amateurs.

Pour s'inscrire et figurer sur le programme de la Fête de la Musique, les musiciens doivent contacter le service Communication au 02.32.64.32.55 ou par mail communication@marcel27.fr

A venir

Au restaurant de la Pommeraie, repas de saison :

- * le 5 avril : repas de Printemps
- * le 13 septembre : repas d'Eté
- * le 22 novembre : repas d'Automne



Le THEATRE du DRAKKAR organise
UN STAGE DE THEATRE
du 13 au 17 février
salle du Violet

Horaires : Enfants : 9 à 12 h
Ados : 14 à 17 h

Tarif *: 90 € (non adhérents)
75 € (adhérents)

(* stage annulé si moins de 7 enfants par groupe)

Inscriptions : 07 67 24 08 30 ou letheatredrakkar@yahoo.com

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Benjamin Legeard, Isabelle Aubry, Léa Jacquinot

Images freepik

Impression : Imprimerie Corlet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication ou si vous souhaitez nous aider à la distribuer, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.55 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



mairie@marcel27.fr



Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr

MAIRE-ADJOINT DE PERMANENCE

06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Anecdote

Rue de la Croix de Normandie

Extrait de procès-verbal :

« L'an 1808, le 7 décembre, Jean Joseph Auguste Bottée de Toulmon, Administrateur des poudres et salpêtres de l'empire a fait planter une croix à ses frais dans le rond de Normandie situé sur le territoire de la commune de Saint Marcel attenante aux terres de la ferme de l'Ecoufle acquise par monsieur Bottée. Elle a été bénite le 11 dudit mois par Monsieur Philippe Maxime Langlois, desservant de la dite commune en présence du sieur Rozé, maire de la commune de Saint-Marcel. »

Bravo !



C'est officiel, Saint-Marcel conserve ses 3 Fleurs.

Bravo à toutes et à tous qui participez au cadre de vie !

Le carnet



Naissances

Toutes nos félicitations
aux parents de :

Neïla ZAIKA, Mohamed-Hafiz SYLLA,
Esra ABID, Youssef KADAOUI



Décès

Toutes nos condoléances
aux familles de :

Marcel REITH, Paul KERVAON,
Daniel AIGROZ, Michel LEGRAND,
Paulette OSMONT, Bernadette NOVY,
Daniel BERTRAN



Mariage

Toutes nos félicitations à :

Carine BRUNEAU
& Gaëtan CODEVELLE

Question citoyenne

Les rues sont sales : rue du Coquet, route de Chambray, rue Jules Ferry, Lucie

Bonjour Lucie,

Comme toi, un certain nombre de Saint-Marcellois nous remontent des problèmes concernant des rues ou espaces verts qui sont sales (crottes de chiens, mégots, déchets déposés à côté des poubelles, trottoirs non entretenus ou encombrés par de la végétation sauvage, zones de dépôts sauvages) ... Ces Saint-Marcellois, tout comme nous d'ailleurs, sont mécontents car ils estiment que Saint-Marcel pourrait être plus propre. Améliorer la qualité du cadre de vie à Saint Marcel fait partie de nos priorités. Nous avons mis en place plusieurs actions. Tout d'abord nous avons opté pour la pédagogie : à plusieurs reprises par le biais d'affiches et d'articles dans la BAO nous avons sensibilisé les Saint-Marcellois sur les impacts des incivilités et sur les devoirs des propriétaires et locataires quant à l'entretien des trottoirs, des haies et arbustes des propriétés tout au long de l'année.... Nous continuerons. Nous avons aussi augmenté le nombre de poubelles dans le domaine public. En ce qui concerne, l'entretien de la voirie et bord de trottoir, la répétition des pannes mécaniques de notre balayeuse, ne nous a pas permis d'assurer un service suffisamment qualitatif. Nous en sommes conscients et nous en excusons. Le remplacement de la machine étant financièrement impossible, nous avons donc (en Conseil Municipal) acté la sous-traitance d'une partie de cet entretien pour proposer une voirie propre aux Saint-Marcellois. Nous restons donc vigilants sur le résultat de ces opérations de nettoyage ponctuelles. Il est toutefois important de rappeler que les méthodes pour nettoyer la voirie et entretenir les espaces verts respectent les normes environnementales, sans utilisation de produits phytosanitaires. Cela signifie qu'avant il fallait un passage alors que maintenant il faut prévoir bien plus de passages mécaniques et qu'un bon nombre d'opérations se font manuellement. Les méthodes de travail ont donc changé pour permettre d'espacer les fréquences de passage, laisser le rythme naturel de la nature prendre le dessus et maîtriser les charges... Nous espérons que ces mesures amélioreront rapidement la situation que tu décris.

Il y a deux points traités lors du dernier Conseil Municipal sur lesquels je souhaite revenir. Tout d'abord, un point relatif à notre projet majeur : la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Les travaux vont coûter moins cher que prévu avec une économie d'environ 200 000 euros. Le budget total s'élèvera donc à 1.5 millions d'euros. Nous travaillons activement à la réduction du reste pour la commune (à ce jour 750 000 euros de subventions confirmés (DSIL et SNA). Dans le contexte actuel cette réduction est une très bonne nouvelle et indirectement cela confirme notre bonne maîtrise du dossier. Les travaux commenceront d'ailleurs dès ce début d'année pour permettre son inauguration tout début 2024.

Le second sujet concerne la Décision portant sur l'accompagnement de Saint-Marcel par le CEREMA pour décliner notre Schéma Local de Déplacements / plan mobilité. Par soucis de cohérence et d'économie d'échelle, il était primordial d'acter ce partenariat pendant que nous menons notre travail sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). La réunion de lancement avec le CEREMA aura lieu le 03 Février avec l'ensemble des acteurs du territoire. Une fois de plus, les élus de l'opposition se sont abstenus ou ont marqué un avis défavorable pour ces deux projets qui sont pourtant particulièrement importants pour la construction du Saint Marcel de demain et l'amélioration de notre cadre de vie....

Hervé PODRAZA

Majorité municipale
Horizon Saint-Marcel

Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,

Nous tenons à présenter nos excuses aux rares habitants présents à la cérémonie des vœux de M. Podraza. Les vœux doivent être un moment de joie, de partage, de rassemblement et non une tribune pour régler ses comptes avec l'opposition. Les attaques que nous avons subies ont permis de meubler un discours bien creux où personne n'a rien appris. Le bilan est inexistant, et comme souvent, il n'y a pas non plus de vision pour l'avenir hormis des volontés « bateaux » comme on peut les constater dans toutes les autres villes. Nous l'avons déjà dit, nous n'attaquons pas la majorité : nous sommes juste le relais auprès de vous, des erreurs qu'elle commet. Qui plus est, à l'inverse de M. le Maire, nous étions également présents aux vœux du Président du Département et de Monsieur le Ministre des Armées Sébastien Lecornu. Nous sommes des élus qui prennent plaisir à interagir avec vous, et notre travail est désormais reconnu par les acteurs politiques de notre Département. Pendant que certains élus prennent de leur temps pour intimider des commerçants nouvellement arrivés sur la commune et des présidents d'associations pour des photos ou des vidéos prises avec notre équipe, nous, nous travaillons.

Bon mois de février à tous et avec un peu d'avance, une bonne Saint-Valentin aux amoureux.

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition
100 % Saint-Marcel

Chers (ères) amis (ies),

Pour commencer, je vous réitère mes vœux pour 2023, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

De plus, je souhaiterais remercier l'ensemble des employés communaux, non seulement pour leur réactivité vis-à-vis de l'école, mais également pour leur implication dans l'organisation des vœux du Maire et du Conseil Municipal qui s'est formidablement bien déroulé.

Votre implication au quotidien fait en sorte qu'il fait bon vivre dans notre commune, un GRAND merci à vous.

Pour notre part, nous étions ravis d'accueillir notre Député Timothée Houssin et nous le remercions pour sa présence.

Un merci également à Cécile Caron, Pascal Lehongre et Frédéric Duché d'avoir fait le déplacement. Si j'oublie quelqu'un, vous m'en voyez navré.

De ce fait, cette année commence sur des chapeaux de roue et nous souhaitons que cette convivialité se retrouve également lors de nos Conseils Municipaux.

Au plaisir d'échanger avec vous sur notre page

<https://www.facebook.com/saintmarcelestavous> ou à notre adresse mail saintmarcelestavous@gmail.com

Amicalement,

Michael BARTON

Groupe d'opposition
Saint-Marcel est à
VOUS

Saint-Marcel lutte contre les déserts médicaux

PROCHAINEMENT

Premier coup de pelle pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire

